

Ne pas confondre la mesure et l'évaluation : aspects de l'ethnocomptabilité

Mots-clés

- Ethnocomptabilité
- Mesure
- Évaluation
- Sismondi
- Valeur

Alain Cottureau École des hautes études en sciences sociales.

« Compter comme les gens comptent » : tel est le point de départ de l'enquête d'ethnocomptabilité. Elle s'inscrit dans une démarche d'anthropologie de l'évaluation, définie par de simples interrogations : « qu'est-ce qui compte dans la vie ? À quoi tiennent les gens ? À quoi voit-on qu'ils y tiennent ? »⁽¹⁾.

Transposer cette interrogation dans des dispositifs d'enquête conduit à des difficultés de tous ordres. Certes, une tradition ethnographique a bien existé, rencontrant ces exigences, quand il s'agissait de sociétés exotiques, des sociétés qui donnaient peu ou pas de place à des monnaies standard. L'étrangeté amenait alors à s'interroger sur toutes les évaluations possibles, pratiquées à l'intérieur des sociétés indigènes, et ne confondait pas les manières de mesurer et les manières d'évaluer internes aux milieux étudiés. Mais, s'agissant de nos sociétés contemporaines, il n'en va pas de même. Tout se passe comme si la pensée occidentale toute entière avait endossé l'idée d'une séparation du domaine économique des autres domaines de la vie sociale, avec une frontière évidente : les évaluations économiques relèvent de la mesure monétaire, le reste de la vie sociale demeure dans une pluralité de valeurs. La cloison se retrouve dans les sciences sociales : aux économistes, le domaine de l'analyse modélisable grâce à ses unités de mesure et ses contraintes de cohérence a priori, aux autres sciences sociales l'étude de l'enracinement social de la vie économique ou de la signification sociale de l'argent (encadré 1).

À quoi tiennent les gens ? À quoi voit-on qu'ils y tiennent ?

Les questions posées « À quoi tiennent les gens ? À quoi voit-on qu'ils y tiennent ? » amènent à refuser ces cloi-

sons. Dans la vie, les gens comptent et évaluent, et enquêter sur leurs manières d'opérer exige de ne pas imposer *a priori* une séparation entre les faits d'ordre économique et les faits d'un autre ordre. En termes théorique, cela revient à ne pas accepter d'entrée de jeu la définition classique de l'objet de l'économie formulée par le sociologue et économiste Vilfredo Pareto, et presque universellement admise. Selon lui, la science économique étudie « *le rapport des hommes aux choses* », et laisse à la sociologie le soin d'analyser, comme des résidus, les rapports entre hommes à propos des choses (Pareto, 1895-1896). Les correspondances directes que V. Pareto présume entre les choses et les hommes, indépendamment des relations entre les hommes, sont ainsi conçues comme des relations terme à terme, des relations dyadiques. Elles lui donnent les bases épistémologiques d'arrière-plan pour fonder des définitions univoques de la satisfaction et de l'optimum, légitimant le surplomb de la science économique : le rapport direct aux choses fait oublier les évaluations multiples, transforme les prix en informations directement interprétables par les experts. Avec ces correspondances dyadiques sont posées comme des axiomes les prémisses d'une coïncidence entre la quantification par les prix, et les prix comme mesure et expression d'une catégorie de valeur, la valeur économique. Des modélisations microéconomiques peuvent alors donner libre cours à l'interprétation des prix comme expressions de choix et de préférences, sans plus s'enquérir des évaluations effectives à la source des fixations de prix ou de leur usage comme référence. Cette superposition des notions va tellement de soi que, la plupart du temps, la question de l'équivalence des termes, « mesure » et « évaluation », n'est pas discutée, pas même formulée⁽²⁾.

(1) L'approche est issue d'une suite de recherches, commencée lors de l'instauration de mon séminaire « Sens du juste et sens de la réalité sociale » à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) en 1992, menée avec des interlocuteurs de toutes les disciplines de sciences sociales, collègues et doctorants successifs. Sans pouvoir énumérer ici une liste trop longue, je dois remercier particulièrement Stéphane Baciocchi, interlocuteur accompagnant les expériences depuis des années, et qui publiera avec moi un ouvrage sur l'histoire des enquêtes en 2018. Les exemples dans la suite de l'article sont empruntés à mon ouvrage en collaboration avec Mokhtar Mohatar Marzok (2012).

(2) Concernant les problèmes récurrents que pose l'irréalisme de nombreuses modélisations économiques, voir l'ouvrage de Bernard Guerrien, mathématicien et économiste (2002). Ceux des articles de son *Dictionnaire d'analyse économique* qui portent sur des logiques de décideurs et de consommateurs, selon des schémas de situations définies, se terminent la plupart du temps par ce genre de question : étant donné les postulats explicites et ceux qui viennent d'être explicités, le modèle a-t-il vraiment quelque chose à voir avec les agents et les situations réelles ? Comment le modèle pourrait-il être testé sur des données contrôlées ?

La notion d'« encastrement » ou « *embeddedness* »

En sociologie économique, l'idée devenue classique d'« encastrement » ou « *embeddedness* » de l'économie dans le social touche la question et apporte une contextualisation importante de la vie économique dans la vie en société, mais les débats autour de la notion signalent aussi sa limite : se demander comment l'économie est encadrée dans le social présume toujours, d'une façon ou d'une autre, une dualité de forme ou de substance, une hétérogénéité relevant de deux catégories, alors que c'est cette hétérogénéité même qui demande à être interrogée, à commencer par le cœur de l'objet de l'économie, la valeur. Remise en cause qu'effectue André Orléan (2011), que nous rejoignons sur ce point et bien d'autres, par une voie différente, celle de la description ethnographique des évaluations (voir *infra* sur cette convergence). Les travaux de Florence Weber, proches sous certains angles de la démarche présentée ici (Weber, 1998), proposent plutôt l'enquête sur les mêmes objets entre disciplines complémentaires, avec confrontation des résultats (Gramain, Weber 2001, Weber, 2011).

 NDLR : les références citées dans cet encadré figurent à la fin de l'article, pages 25.

Dans le déroulement des faits les plus familiers, il n'en va pourtant pas ainsi. Arrêtons-nous d'abord sur une pratique des plus usuelles qui soit, les prix énoncés dans la vie quotidienne, avec les manières de s'y rapporter. Quand un acheteur ou un vendeur dit « *c'est cher* », « *c'est bon marché* » ou « *c'est un bon prix* », il rapporte le prix payé à un prix qui aurait pu être payé et l'évalue. Le prix est donc considéré non comme une information en soi, mais comme un élément rapporté à au moins un prix de référence, d'après une ou plusieurs possibilités voisines, à la portée de l'acheteur ou du vendeur. La pratique est familière à chacun, implicite quand il n'y a pas marchandage. Mais que faire de ce phénomène dans la description ethnographique ?

Durant l'expérimentation d'enquête sur les évaluations, menée de 2007 à 2010, et dont les principaux résultats ont été publiés dans l'ouvrage *Une famille andalouse, ethnocomptabilité d'une économie invisible* (Cottureau et Marzok, 2012), nous nous étions donné comme consigne de relever précisément chaque référence qui accompagnait une transaction. Tel a été le point de départ d'un déplacement complet du recueil de données par rapport aux descriptions courantes. Contrairement aux collectes habituelles,

les données élémentaires ne sont plus des paires quantités-prix, les composantes $\langle q_i p_i \rangle$, omniprésentes dans les modélisations microéconomiques, mais toujours, et de façon irréductible, des triades de référence : un agent met en relation un objet avec une référence d'évaluation. Éventuellement, s'il y a comparaison d'un prix à l'autre, il y a au moins deux triangulations, entre deux cadres de référence, à la source de ces prix. On pourra parler, en raccourci, d'au moins un « *prix de référence* », en relation avec une possibilité voisine, et en contraste avec le cours d'action suivi, où se situe le prix effectivement pratiqué en interaction. Mais le schéma est plus général et s'applique à toute évaluation, avec ou sans prix, avec ou sans mesure. Exprimée en simple formule logique, l'évaluation a toujours pour matrice minimale une relation triadique, susceptible d'être démultipliée ; « a » met « b » en relation avec « c » :

- « a » peut être un agent ou un symbole renvoyant à d'autres relations ;
- s'agissant de relations entre hommes à propos de choses, « b » est la chose, entendue dans un sens large : un objet visé, un bien singulier, un bien générique, un bien commun, un service, un don, une contribution sans retour et, plus généralement, un acte quelconque, une interaction, une action commune, une situation, une intrigue, etc. ;
- la référence, appartenant à une possibilité voisine, correspond à « c ». Le rapprochement opéré par « a » entre « c » et « b » constitue le fonctionnement de l'évaluation. La référence d'évaluation peut être exprimée verbalement, notamment en marchandage, ou bien elle peut ne consister qu'en une pensée, réfléchie ou non réfléchie, voire inconsciente et marquée par une simple émotion⁽³⁾. Parmi ces actes de référence se trouvent notamment les sentiments et les jugements d'injustice ou de justice.

Sur un marché andalou, Mohammed vend un sac à une Péruvienne : un exemple tiré de l'enquête

Prenons en exemple une interaction décrite dans *Une famille andalouse*. Au cours d'une vente sur un marché hebdomadaire, sur la côte d'Andalousie, fréquenté à la fois par des locaux et des touristes, Mohammed, le vendeur, personnage central de l'enquête, a vendu un sac en cuir à une Péruvienne pour 15 euros. Au lieu de la paire de données un sac, 15 euros, nous avons un sac vendu pour 15 euros, avec, sous-entendu, un prix très bon marché, appréciation partagée, en l'occurrence, par Mohammed, la Péruvienne et les deux amies qui l'accompagnent.

(3) Sur les notions de « contexte », de « possibilité » et de « référence d'évaluation », voir l'exemple de l'évaluation du prix de garde d'un bébé (Cottureau, 2014). Sur l'évaluation des tâches en usine, en liaison avec le sens du juste, voir, entre autres travaux sur les décisions prud'homales, Cottureau (1987).

Corpus d'une heure de marchandages réussis et ratés sur un marché andalou

Client n° 1

10 h 00. Un couple d'une cinquantaine d'années, habillé en touristes. Ils s'approchent du stand de Mohammed pour examiner une ceinture.

— Mohammed : Bonjour.

— Bonjour.

— Cette ceinture, je la solde : 5 euros, c'est son prix d'usine.

— Oui, oui !

— Regardez, regardez. [Il palpe le cuir]. Rien en plastique.

C'est de la qualité.

— Oui, je vois [palpant le cuir à son tour].

— D'où êtes-vous ? d'Écosse ?

— Oui, oui.

— J'ai beaucoup d'amis, là-bas.

— [Le client rit] Bon, nous allons continuer à regarder. Après, nous reviendrons.

— Comme vous voulez. Je vous souhaite une bonne journée. Les clients s'en vont.

Interaction, cinquante-cinq secondes, pas de vente.

Commentaire de Mohammed : « *Ce sont des curieux. Ils parcourent le marché uniquement pour le regarder. Pour eux, le marché, c'est un spectacle pittoresque* ».

Client n° 2

10 h 19. Un couple d'Espagnols, environ 45 ans, s'approche, le porte-monnaie à la main. La femme vient palper une veste de cuir pour homme.

— Mohammed : Bonjour. Vous voulez essayer une veste ?

— La femme : Celle-là, peut-être. Combien elle coûte ?

— Je la solde pour 190 euros, essayez-la, si vous voulez.

— L'homme : Oueh ! c'était seulement pour savoir.

Ils s'éloignent.

Interaction, soixante-cinq secondes, pas de vente.

Commentaire de Mohammed : « *C'est compliqué de convaincre quelqu'un d'acheter une veste en cuir en cette saison. Les seuls qui en achètent, ce sont ceux qui ont prévu de profiter des bas prix hors saison, donc maintenant. C'est pour cela qu'il faut être aux aguets quand s'approchent des clients de cette allure, âge moyen, espagnols* ».

Client n° 3

10 h 35. Un touriste anglais. Bermuda, sandales, chemise bleue, lunettes de soleil. Il s'est approché pour examiner un portefeuille.

— Mohammed : Bonjour. Il est en cuir, fabriqué en Espagne.

— C'est combien ?

— 25 euros. Un instant, que je vous en attrape un.

— OK, je vais faire un tour.

Interaction, quarante-cinq secondes, pas de vente.

Client n° 4

10 h 40. Une femme d'âge moyen, espagnole.

— Mohammed : Good morning.

— Buenas.

— (sur un ton de plaisanterie, en espagnol)

Ah, vous êtes espagnole !

— Combien, ce sac ?

— Celui-là ? Eh bien, 20 euros.

— Ah !

Elle s'éloigne du stand.

Interaction, vingt secondes, pas de vente.

Client n° 5

10 h 45. Une Anglaise s'écarte d'un groupe pour demander le prix du même sac que la cliente précédente.

— How much ?

— 40 euros.

Elle laisse le sac et s'éloigne sans dire un seul mot.

Interaction, vingt secondes, pas de vente.

Client n° 6

10 h 55. Trois Péruviennes, quinquagénaires, s'approchent du stand. Timidement, elles montrent un sac à Mohammed, et lui demandent :

— Combien ?

— Mes hommages Mesdames, répond Mohammed, avec une déférence appuyée. Ce sac, je le solde ici 15 euros. Dans ma boutique du centre, je l'avais mis en vente à 55 euros.

— Je le prends.

Elles l'essayent, échangent des commentaires entre elles. Elles reviennent et désignent un autre sac de cuir, de couleur blanche.

— Mohammed : Le sac est d'une bonne consistance. Il est fait avec un cuir résistant.

La cliente l'essaye, échange des appréciations avec ses amies, puis se montre satisfaite. Avant de conclure, Mohammed va chercher un sac design en plastique et le lui remet en cadeau.

Interaction quatre minutes, vente pour 15 euros.

Commentaire de Mohammed, sur un ton bienveillant et paternel : « *Les pauvres, elles sont péruviennes, elles travaillent dans le service domestique, et sûr qu'elles doivent avoir un mariage ou un baptême. Ce même modèle, je l'ai vendu à une Anglaise, entre deux sourires, pour 40 euros. Mais pour les Péruviennes, 40 euros, ça représente bien deux jours de travail* ».

Client n° 7

11 h 00. Un couple d'Anglais. Ils s'approchent du stand et s'adressent à moi pour demander le prix d'un porte-monnaie. À cet instant, Mohammed se trouve derrière le stand, en train de ranger des caisses. Je leur réponds « 20 euros », et en même temps, je fais un commentaire en berbère à Mohammed pour qu'il revienne et prenne en main la situation. Le client se tourne pour repartir.

— Un moment, *please* ! [Il lui remet le porte-monnaie]. C'est du vrai cuir, fabriqué en Espagne.

Le client l'examine. Mohammed lui remet un autre portefeuille, de femme, et ajoute :

— Je vous laisse les deux pour 30 euros.

La femme examine le portefeuille, puis se montre d'accord.

Interaction quatre minutes, vente pour 30 euros.

Commentaire de Mohammed : « *Quand tu m'as fait un commentaire en berbère, tu as provoqué leur méfiance. Ils ne savent pas ce que tu dis et s'imaginent que tu vas les rouler. Alors, l'important, à ce moment-là, pour l'empêcher de partir, a été de lui mettre le porte-monnaie dans les mains. Mais j'avais aussi remarqué que, pendant qu'il parlait, il regardait sa femme. C'était donc elle qui allait décider* ».

Dans l'ensemble des marchandages dont fait partie cette vente, il n'y a pas de prix de marché auxquels pourraient faire référence commune acheteurs et vendeurs. Le flou est trop important. C'est typiquement ce qu'on appelle en bon français, un marché de « *prix-faïteur* », terme maintenant remplacé en microéconomie française par sa traduction anglaise, un marchandage de « *price-maker* » (voir un extrait du corpus des marchandages dans l'encadré 2, p. 13. La vente du sac à une péruvienne est le marchandage du client n° 6). Dans cet exemple de transaction, les prises en compte comportent de nombreuses dimensions, décrites dans l'ensemble du livre. Pour notre propos, nous en retiendrons quelques aspects seulement. À commencer par la prise en compte de l'allure de la cliente, dans un contexte d'anonymat, où les acheteurs ne sont pas censés revenir ni susceptibles d'être fidélisés comme clientèle.

Mohammed exerce un art d'observer les clients et de jauger à leur allure, en quelques secondes, leur situation sociale, pour anticiper leurs désirs. Mais cela ne veut pas dire qu'il est conforme au schéma classique des motivations du marchandage, que présume l'analyse microéconomique : il ne s'agit pas ici de demander le maximum et le minimum d'un côté à l'autre, de tâtonner et de s'arrêter à un compromis, si les propositions parviennent à se croiser. À l'encontre de ces motifs incorporés dans les modèles, le prix de vente à 15 euros, dont nous saurons par la suite qu'il correspond au prix de revient (achat en gros et frais), est plutôt, du point de vue du vendeur, une première – et dernière – offre au plancher acceptable. La réflexion de Mohammed qui suit le marchandage confirme qu'en réalité il a fait une sorte de prix-cadeau, ce qui ressort aussi de l'ensemble des activités sur le marché. Au cours de l'interaction avec la Péruvienne, il a fait jouer une sorte de solidarité entre immigrés, sans distinguer les Latino-américains et les Maghrébins. Ce qui est mis en avant est une situation commune, en bas de l'échelle sociale, les femmes d'origine marocaine, telle l'épouse de Mohammed, se retrouvant avec des Latino-américaines dans les travaux de service domestique et de nettoyage. Elles y sont en concurrence selon leurs réseaux d'entraide, ce qui n'empêche pas, comme on le voit dans cet exemple, une certaine solidarité.

Cheminevements de l'enquête : relever des possibilités voisines d'action, conduisant aux paysages de possibilités

Dans le geste de Mohammed se superposent plusieurs *lignes de conduite*. La découverte de ces lignes de conduite se situe dans le prolongement des notations d'actes d'éva-

luation, à plus grande échelle de temps et d'espace. En effet, le suivi ethnographique intensif amène à un recueil de données insolite, formant un corpus où les rapprochements de situations et de possibilités voisines dessinent progressivement des *paysages de possibilités* parmi lesquels s'orientent des lignes de conduite. L'économie d'enquête limite toutefois, bien évidemment, ces suivis exhaustifs. La stratégie d'investigation consiste à dessiner des espaces et des temps adéquats, des périmètres variés à l'intérieur desquels les interactions sont inventoriées sans laisser place à l'arbitraire impressionniste, un peu comme le font des écologistes naturalistes. Ainsi, la série d'interactions de marché (encadré 2), réitérée à plusieurs reprises, a permis d'éviter de ne recueillir que les marchandages réussis, contrairement aux habitudes impressionnistes dans ce genre de situation. Un corpus d'échecs de marchandages et de demi-échecs a complété celui des réussites, ce qui modifie la compréhension de l'ensemble des scènes. Le côté aventureux de chaque interaction devient mieux perceptible, et ouvre aux conditions de réussite et d'échec. Nous avons appelé ce genre de recueils exhaustifs sur des ensembles délimités des « *bilans d'interactions* ». En l'occurrence, le bilan sur une heure constitue l'ensemble le plus petit, inséré dans des bilans plus amples, comme le sont des poupées gigognes. Il est localisé dans un emploi du temps exhaustif de la famille sur la journée, il appartient à une suite d'emplois du temps exhaustifs et à divers autres bilans d'interactions sur trois semaines. Cet ensemble appartient à son tour à l'échelonnement d'observations intensives en trois périodes, et ponctuelles au cours de quatre années (encadré 3).

Revenons maintenant aux lignes de conduite superposées dans le geste de Mohammed, lignes révélées par le suivi d'observations à différentes échelles. S'agissant d'abord des marchandages sur les marchés, ce prix-cadeau de 15 euros remis à une cliente anonyme est exceptionnel, et la vente évoquée du même sac pour 40 euros à une autre anonyme, la cliente anglaise, est plus habituelle. La désignation des clients par nationalité connote notamment, chez Mohammed, une expérience des manières différentes de marchander selon les milieux culturels des touristes, mise en relation avec une idée de leur pouvoir d'achat d'après leur allure. Par ailleurs, le vendeur a acquis précédemment, durant une période de travail salarié dans l'hôtellerie, la capacité de s'exprimer dans une dizaine de langues européennes. En général, les touristes d'Europe du nord, plus fortunés, selon Mohammed, ne marchandent pas ou le font maladroitement quand ils s'y

Réaliser des séries exhaustives de mesures

L'établissement de séries exhaustives de mesures est une démarche peu courante en sciences sociale. Dans l'expérimentation d'ethnocomptabilité, avec Mokhtar Mohatar Marzok, nous l'avons adoptée à la suite d'une formation à l'enquête nutritionnelle, en 2007, en coopération avec une unité de recherche de l'hôpital de Grenade, exigeant des relevés exhaustifs des consommations alimentaires sur deux semaines, avec descriptions spécifiques et pesées aux différents stades (entrées et sorties de cuisine, puis de repas...), à partir des acquisitions d'aliments. Par la suite, le contrôle réciproque des bilans d'achats et des bilans nutritionnels est devenu l'un des tests internes aux données, qui contrôlent l'exactitude des relevés, notamment des budgets. C'est un genre de démarche qui va de soi dans les enquêtes écologiques naturalistes. L'un des rares ethnographes à l'avoir à la fois préconisée et pratiquée est Jean Peneff⁽¹⁾. Selon la théorie de la mesure de John Dewey⁽²⁾, le passage à l'exhaustivité des listes fait partie du passage de la mesure de sens commun à la mesure scientifique du sens commun. Dans le cas de l'ethnocomptabilité, les opérations de relevés exhaustifs à différentes échelles placent de cette manière l'enquête sur le sens commun de la mesure dans un cadre de contrôle scientifique, ce que comprennent très facilement les enquêtés associés à une démarche ethnocomptable, lorsque par exemple on leur offre une balance électronique pour peser tout ce qu'ils mangent et boivent.

(1) Peneff J., 1995, *Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain. L'exemple des professions de service, Sociétés contemporaines*, n° 21, p. 119-138.

(2) Dewey J., 1967, *Logique, la théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France, traduction de *Logic, the theory of inquiry* (1938) ; 1952, *Theory of evaluation*, Chicago, University of Chicago.

grandes orientations de la vie et à leurs horizons. Le relevé rigoureux du lien entre interactions et références d'évaluation, dans chaque circonstance, élargit progressivement les prises en compte instantanées pour s'étendre jusqu'aux parcours de vie. Entre les deux, l'itinéraire ethnographique passe par le recueil systématique des possibilités voisines effectivement envisagées. De la sorte, chaque bilan d'interaction, à chaque échelle, élargit des paysages internes aux ensembles sociaux concernés, paysages au milieu desquels s'orientent des lignes de conduite. L'élargissement entraîne, de façon plus naturelle qu'on ne l'aurait imaginé, jusqu'aux commentaires des itinéraires parcourus, comparés à d'autres qui

essayent, tandis que ceux du Sud pratiquent le marchandage avec habileté, comme un jeu. Mohammed pratique lui aussi un genre de jeu durant ces interactions, de signification plus ou moins partagée avec les clients : la beauté de l'interaction est visée pour elle-même ; il s'instaure une sorte d'esthétique morale de la scène de marchandage. L'élégance de l'échange réside alors dans la personnalisation du contact avec des anonymes en quelques phrases, selon un théâtre de bienveillance qui déborde le pur intérêt d'achat-vente, bien que personne ne soit dupe. De plus, quand une complicité s'installe avec le client, s'exerce un second degré esthétique, avec une touche d'humour nordique ou bien, sous ce ciel méditerranéen, de la franche plaisanterie⁽⁴⁾.

Le prix-cadeau relève aussi d'une autre ligne de conduite qui relie, non plus les aspects du gagne-pain, mais les orientations professionnelles de Mohammed, en phase avec son idéal d'une vie bonne. L'important est d'être indépendant, ce qui signifie avant tout une liberté d'organiser son travail et l'ensemble de sa vie, une liberté d'initiative et de responsabilité. Souvent, dans les formulations actuelles, on confond cette dimension avec la « liberté d'entreprendre », chargée idéologiquement. Mais la liberté du travail à son compte, plutôt qu'à compte d'autrui, est aussi un horizon omniprésent pour des gens en condition économique modeste ou pauvre à l'extrême, sans qu'il s'agisse de se faire « entrepreneur » au sens courant actuel. Ce que cet Espagnol d'origine rifaine a clairement expliqué lui-même, à l'occasion de l'un des moments de récit de vie : « *Avoir un salaire fixe, ce n'est pas une solution. [...] Sur le marché, tu as la liberté de gagner plus, tu peux espérer beaucoup plus, même quand tu es au minimum. Avec un salaire minimum, tu as la certitude d'y rester. Quand tu fais les marchés, tu as toujours des solutions possibles à trouver. [...] On s'en sort par le haut ou par le bas. C'est l'intérêt de rester dans le commerce indépendant. C'est mon opinion, en tout cas ; c'est ma manière d'être* » (Journal d'enquête, 9 mars 2008). S'il avait été salarié commercial, Mohammed n'aurait pas eu cette liberté de faire un cadeau désintéressé à une anonyme qu'il avait peu de chance de revoir. Il n'y a rien là du « geste commercial », intéressé à fidéliser une clientèle. Son égard pour la visiteuse péruvienne relève de son luxe à lui : se faire des cadeaux réellement gratuits entre pauvres.

Ces lignes de conduite superposées marquent un moment du cheminement qui conduit, dans les pas des acteurs, depuis les micro-interactions quotidiennes jusqu'aux

(4) Sur les marchandages improvisés et imprévisibles avec des clients de rencontre, voir l'article classique de Fred Davis (1959). Sur la gestion de normes de marchandage régulée par le milieu ouvrier et sa hiérarchisation de normes jusqu'à « l'ordre public », voir Cottureau (1995, rééd. 2011).

Définir la mesure

En suivant la *Logique, théorie de l'enquête* de John Dewey, (1967, trad. de 1938, notamment le chapitre 11), définir la mesure consiste à expliciter ses opérations. J. Dewey traite de toutes les sciences, de la nature ou de la société. Reprenant la philosophie de Charles S. Peirce^(*), il écarte le schéma dualiste occidental réalité-représentation, pour analyser en opérations conjointes les fonctionnements de représentation (« semiosis ») et de discernement de la réalité, traitées à la fois selon le sens commun et selon l'investigation scientifique. Ce qui lui fait écarter comme trop simpliste et mal posée l'idée de mesure comme représentation de grandeurs réelles. En premier lieu, le terme « mesure » est un raccourci pour dire « utilisation de symboles de mesure » et, éventuellement, d'« instruments de mesure ». La première opération d'utilisation est la sélection d'ensembles doublement définis par des caractéristiques de leurs composants, avec leurs connexions internes, et par la discrimination de l'unité d'ensemble par rapport à d'autres éléments voisins. En ethnographie, ces définitions de logique d'enquête correspondent à ce qu'on appelle simplement « la prise en compte », qui est d'abord prise en considération, impliquant le détachement d'autres connexions sur des critères qualitatifs. La marque de l'ambition ethnocomptable est de parvenir à comprendre et décrire les prises en compte par les gens et les milieux étudiés, au lieu des prises en compte de la littérature secondaire brassées directement par les institutions. De même que la recherche historique demande de partir des sources de première main, l'exigence ici est de saisir les données au moment de leur constitution première, avant de passer à des élaborations d'analyse en aval. Pour décomposer la suite des opérations, John Dewey écarte la focalisation sur la quantification ou les seuls standards de mesure ; il recadre leur déroulement dans leur usage général en étudiant les propositions comportant des termes de mesure. Ces propositions mettent en relation des collections définies qualitativement et, éventuellement, accompagnées d'éléments quantitatifs, mais jamais le quantitatif seul ne peut soutenir les opérations de mesure. Ces propositions de mesure relient des termes logiques et des stipulations sur des connexions d'existants, et rendent des ensembles commensurables sous certains aspects, notamment des appariements de collections discontinues et de collections continues. Dans ce dernier cas, interviennent les standards de conversion et d'extrapolation les plus sophistiqués. D'un point de vue anthropologique, l'utilisation de standards normalisés, médiatisant les comparaisons, dans l'échange économique comme dans toutes sortes d'activités, n'est qu'une possibilité qui accompagne aujourd'hui la partie la plus visible de la vie économique dans l'expression monétaire, mais la mesure demeure d'un usage beaucoup plus large.

(*) Sur l'aspect triangulation (« triadicité ») dans l'œuvre de Charles S. Peirce portant à la fois sur la nature des choses et sur l'exigence scientifique, voir la clarification en français faite par Vincent Descombes, *Les Institutions du sens*, Paris, Minuit, 1996, Chap. 17 « Le sujet des relations triadiques », Chap. 18 « Les essais sur le don ».

auraient pu être suivis. Ces parcours de vie sont reconstruits, parfois rassemblés et formulés pour la première fois durant un travail de remémoration suscité par l'enquête, avec recherche d'anciens horizons perdus. Se dessinent alors des bifurcations. Parfois se réveillent, comme des fantômes, non sans émotions, d'anciens « tournants de l'existence », libérés par le récit.

Comment fonctionne la différence entre la mesure et l'évaluation

Sur l'exemple évoqué, on peut voir comment fonctionne la différence entre mesure et évaluation. Leur relation est une relation de moyen à fin, de repérage à évaluation des choses repérées, de comparaison étalonnée à jugement sur les comparaisons effectuées. Confondre la mesure et l'évaluation consisterait, dans ce cas, à écraser les différents jugements effectués : pouvoirs d'achat supputés, justice et injustice des prix, liberté à l'encontre d'un marchandage guidé par la seule maximisation, égards pour les interlocuteurs, évaluation par rapport à un projet de

vie, etc. Ne resteraient visibles que les prix, censés exprimer directement des échelles de préférence. En outre, la part de gratuité deviendrait invisible et, avec elle, s'effaceraient les évaluations qui amènent à faire un prix-cadeau. Voilà pourquoi les opérations de mesure comme celles d'évaluation, pour être décrites, doivent être décomposées selon un schéma analogue de triangulation, avec référenciation mettant en relation des symboles logiques (des grandeurs échelonnées, par exemple), et des énoncés portant sur des existants effectifs. C'est en vertu de cette triangulation que les fixations de prix sont connectées à des prix de référence, comme les évaluations sont connectées à des cadres ou orientations de référence (encadré 4).

La décomposition des opérations d'évaluation, à la place des interrogations sur la substance valeur, rejoint ainsi, par des voies différentes, l'ambition de refondation exposée par André Orléan (2011) dans son ouvrage, *L'empire de la valeur, Refonder l'économie*, sur ses points essen-

tiels : désubstantifier la notion de « valeur », retrouver sa nature relationnelle, décroiser la discipline économique pour la replacer dans l'ensemble des sciences sociales. Son analyse de l'autoréférentialité spéculative est du même ordre que celle évoquée plus loin sous le terme de « déréalisation du monde », avec d'autres outils analytiques. La démarche rejoint également une considération générale d'Alain Supiot : « *Confondre la mesure et l'évaluation condamne à perdre le sens de la mesure. Car évaluer ce n'est pas seulement mesurer, mais référer la mesure à un jugement de valeur qui lui confère un sens* » (Supiot, 2010, p. 82)⁽⁵⁾.

L'économie « invisible », sorte de matière noire au regard de l'économie politique standard

Envisagée dans ses conséquences pratiques, aujourd'hui, l'ethnocomptabilité offre un dispositif d'enquête destiné à rendre visible l'économie dite « invisible ». On emploie souvent, pour la désigner, les termes d'« économie informelle » mais l'expression est malencontreuse, car il s'agit de se rendre compte à quel point ces économies ont des formes, souvent contraignantes. Aucune dénomination n'est d'ailleurs satisfaisante, et la notion d'« économie invisible » n'est acceptable qu'à la condition de préciser : invisible aux yeux des institutions, des dispositifs officiels d'enregistrement, privés et publics. Elle est évidemment bien visible aux yeux des intéressés. Dans ce numéro de la *Revue des politiques sociales et familiales*, l'invisibilité porte sur l'économie des « pauvres » mais il va de soi que cette sorte de « matière noire » peut être présumée gigantesque s'il s'agit de la partie invisible des économies des grandes fortunes et des grandes affaires. Du point de vue de l'invisibilité des économies en milieu défavorisé, dans le monde occidental, le cas de la famille andalouse est particulièrement frappant. Si l'on s'en tient aux dispositifs officiels d'enregistrement, le revenu de cette famille de deux adultes et quatre enfants d'âges scolaire est tout simplement égal à zéro. À s'en tenir aux statistiques d'État, la famille devrait donc mourir de faim dans le mois. Ni bulletins de salaire, ni banque, ni sécurité sociale, ni déclaration locale de commerce de marché. L'aide sociale municipale elle-même, accordée sur constat de détresse familiale, à l'occasion d'un arrêté d'expulsion, ne peut s'appuyer sur aucune trace officielle de situation, tout juste sur des notes de loyer, partie quittances, partie injonctions pour impayés. Il n'empêche, par ailleurs, que, côté nationalité, la famille est en situation

régulière, majoritairement espagnole, et les autres, Marocains en droit d'acquisition de la nationalité espagnole. Envisagée globalement, l'invisibilité institutionnelle d'une grande partie des phénomènes économiques a toujours existé. Envisagée dans le monde occidental moderne, elle présente des caractéristiques et des fondements particuliers. Elle n'est plus un territoire sauvage hors champ des emprises officielles, elle résulte d'une nouvelle distribution des savoirs liée aux formes de science et d'activité instituées. L'historien, philosophe et économiste suisse, Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi, a porté un diagnostic saisissant sur les mécanismes de cette invisibilité, propres au monde contemporain, qu'il a vu naître et s'étendre, entre ses premiers écrits économiques et ses derniers (1801 et 1838). Selon lui, la transformation ne consiste pas seulement en une marchandisation du monde ; un fossé s'instaure entre, d'un côté, la pensée économique classique, dont les données sont confinées aux comptes des États et des entreprises, qu'elles se contentent de commenter, de l'autre, le fonctionnement de l'économie réelle. La formulation qui suit donne un condensé remarquable du diagnostic développé durant les dernières années de sa vie : « *Le commerce, qui a enseigné à mettre la valeur échangeable à la place de la valeur utile, a enseigné aussi à considérer tantôt les choses, tantôt les hommes, comme étant débiteurs de cette valeur échangeable ; il a séparé ainsi en quelque sorte l'ombre d'avec le corps, et il a introduit la possibilité de les posséder séparément. Toute la masse des marchandises simultanément existantes contient le capital circulant de la société. Ces marchandises, dans le langage des livres de compte, sont débitrices de leur valeur à celui qui les possède, et celui-là même peut devoir cette valeur à un autre ; dans ce même langage, les fonds de terre, les immeubles, le capital fixe, doivent leur valeur au propriétaire, mais ils peuvent aussi la devoir en tout ou en partie, par des hypothèques, à des tiers. Le numéraire lui-même doit sa valeur à celui qui le tient en caisse* » (Sismondi, 1838, II, p. 486).

Qu'on ne s'y trompe pas : un diagnostic peut en cacher un autre. On a souvent retenu de Sismondi, à juste titre, sa théorie de la substitution de la « valeur marchande » à la « valeur utile », mieux articulée que celle de ses prédécesseurs, et reprise par Karl Marx. Mais on n'a guère prêté attention à une autre substitution, décelée par l'historien et économiste, d'une portée encore plus large : ce penseur d'envergure, qui avait commencé sa vie professionnelle comme « teneur de livres » (comptable) à Lyon au

(5) Sur de nombreux points, la décomposition des opérations d'évaluation peut aussi être rapprochée des analyses menées ou rassemblées par François Vatin, visant à déconstruire la notion de « valeur » à travers les processus de mesure qui conditionnent en amont son apparition comme attribut ou support marchand (Vatin, 2009).

service d'une grande banque genevoise, décrit comment, subrepticement, le langage de la comptabilité en parties doubles envahit l'ensemble des concepts et des tableaux de la vie économique, commande les catégories majeures de l'économie politique anglaise, et, par ce filtrage des phénomènes, engage une déconnexion de l'économie réelle beaucoup plus draconienne encore que la réduction des activités économiques à leur valeur d'échange. Le point critique réside dans la transposition d'une technique de gestion des entreprises, subordonnée aux préoccupations des investisseurs pour contrôler leur part de profit, à une représentation générale de l'ensemble de la vie économique. Ce n'est pas la comptabilité en tant que telle qui est contestée : celle-ci comporte sa cohérence propre, en tant qu'institution de gestion, avec son architecture arithmétique adaptée au contrôle de ses soldes. Tous les auteurs, depuis des siècles, ont souligné l'agencement judicieux du dispositif en parties doubles, grâce auquel les jeux arithmétiques de balances et de soldes entre « *doit* » (débit) et « *avoir* » (crédit), répercutent des contraintes de cohérence à chaque partie du « tout ». Cet agencement fait office de triple épreuve :

- a) épreuve d'exactitude arithmétique avant tout ;
- b) épreuve d'analyse des activités et de leur efficacité économique, plus ou moins bien réalisée selon la disposition des sous-comptes ;
- c) troisième épreuve moins souvent soulignée, mais fondamentale, un test de loyauté des clerks préposés aux comptes : une division du travail des subordonnés suit les mêmes partitions que les sous-comptes, les parties doubles ne sont réunies que par les échelons supérieurs, rendant impossible la dissimulation de tricheries par addition ou soustraction en position subordonnée.

Le problème que soulève Sismondi réside dans la généralisation induite des concepts comptables à l'ensemble de la vie économique. Une enclosure d'un genre nouveau est en train de naître : la théorie économique classique produit et commente des tableaux économiques tirés en seconde main des données comptables, et les tient pour les représentations globales de la vie économique. Ils exercent leurs analyses théoriques sur ces tableaux, alors que les soi-disant « données » sur lesquelles ils s'appuient sont des éléments de seconde et de troisième main, filtrés automatiquement par les grilles comptables selon les seuls questionnements des investisseurs, sélectionnés ensuite selon l'arbitraire de ceux qui les détiennent. Les éléments les plus instructifs sont souvent les plus stratégiques et, à ce titre, mis au secret, à l'abri de tout contrôle par une communauté

scientifique, contrairement aux règles élémentaires de constitution des données dans les sciences de la nature. Il en est ainsi, notamment, de l'extension du concept comptable de « capital ».

À l'origine, la notion était un bilan, destinée à répondre à des questions du genre : « qu'est-ce que ça me rapporte de financer le voyage d'une cargaison de Venise à Byzance ? ». Autrement dit, ce bilan devait fonctionner comme un tableau de vigilance au service des fortunes des investisseurs. K. Marx, reprenant Sismondi, parle de capital « abstrait », mais le second, dans son réalisme, s'en tient à des fonctionnements palpables, institués dans les contraintes matérielles d'écritures comptable et commerciale et, en ce sens, éminemment « concrets ». S'agissant du concept de « capital », le principal problème qu'il voit se développer est celui d'une déconnexion des jeux de régulation internes aux systèmes des comptes, qu'il s'agisse d'automatismes des contreparties ou de distributions de responsabilités sans reste externe. L'ombre a quitté le corps en ce sens, notamment, que des êtres d'écriture peuvent cesser de jouer les répondants de biens déterminés, se reproduire et se vendre librement. D'une manière générale, pour Sismondi, ces êtres d'écriture, qui se multiplient avec l'expansion rapide du système bancaire dont il a été lui-même praticien, puis observateur critique, se mettent à proliférer dans l'espace des richesses, avec des « parties doubles » en trompe-l'œil, car privées de leurs répondants réels, quantités symboliques de crédits et de débits sans épreuves de réalité, mesures d'engagements non contrôlés, feuilles circulantes échappées de la « monnaie de livre » et arrachées aux contraintes de compensations entre négociants. C'est alors que l'économie savante, entrée en dépendance des données comptables, se détache et part à la dérive de l'économie réelle, à l'image de la dématérialisation des richesses.

La démonstration de l'historien et économiste, dans les deux volumes de ses *Études d'économie politique* (1837 et 1838), porte en premier lieu sur l'articulation de deux degrés de déconnexion : d'une part, la réduction des valeurs usuelles en valeurs échangeables, d'autre part, l'émergence du « capital immatériel » comme modèle de richesse. Par-delà ces deux déconnexions majeures, ainsi mises en relief, il raffine l'analyse et déploie une sorte de gradation des déliaisons intermédiaires, qu'il complète par des amorces de reconnexion, à travers des études de terrain sur la Toscane et la campagne de Rome. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de ces analyses, déconnexions et reconnexions, mais il importe ici d'en

suggérer un aperçu, car l'ethnocomptabilité peut être caractérisée précisément comme un engagement de ces reconnexions dont l'économiste a, le premier, signalé l'enjeu crucial et tenté une première esquisse.

La « séparation de l'ombre et du corps », dans le langage des comptes en parties doubles

Pour mieux nous figurer en pratique ce qu'implique cette « séparation de l'ombre et du corps », il nous faut entrer dans quelques détails des écritures prescrites durant les années 1830, en y faisant entrer des comptes de Mohammed. Reprenons d'abord l'exemple de la vente d'un sac à une Péruvienne. Seuls quelques mots diffèrent entre les écritures prescrites du temps de Sismondi et la comptabilité actuelle ; le dispositif, lui, n'a pas bougé. Si donc l'entreprise de vente andalouse était inscrite dans des registres genevois ou lyonnais de 1838, voici un échantillon des formes que cela prendrait, en convenant d'appeler « Mercedes » l'acheteuse péruvienne. Après inscription sur le « journal » des comptes, opération après opération, dans l'ordre chronologique, l'écriture « en parties doubles » serait réalisée par la partition de la vente en un doublet d'écritures, deux lignes sur deux comptes du « grand livre » tenu par Mohammed, un « *doit* » (débit) dans le compte ouvert à Mercedes et un *avoir* (crédit) de la même somme dans le compte du commerce de Mohammed. En outre, Mohammed, le propriétaire, « se fait représenter », comme disent les anciens manuels de tenue de livre, en plusieurs comptes, ici, pour l'exemple simplifié, en deux comptes, le compte « magasin » et le compte « caisse ». Suivant la particularité inorthodoxe du commerce de Mohammed, en revanche, le compte « caisse de famille » et le compte « caisse d'entreprise » sont fusionnés. Ce qui entraîne l'écriture d'un nouveau doublet entre le crédit du compte magasin et le débit de la caisse familiale. Le tableau suivant décrit la formulation des trois lignes d'écriture de parties doubles qui traduiraient l'opération de vente du sac, sur trois comptes du « grand livre ».

Le lot de sacs figurerait dans le compte des stocks en magasin achetés l'automne précédent de la main à la main à son frère, vingt sacs pour 200 euros pris à crédit – son frère, lui, a une position commerciale reconnue pour traiter avec des grossistes, avec facturations partielles. Pour les non-familiers de la comptabilité, les mots « *doit* » ou « *débit* », « *avoir* » ou « *crédit* » sont d'un emploi contre-intuitif.

C'est là un héritage des tenues de comptes italiens du Moyen Âge en parties doubles, système aujourd'hui généralisé et standardisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Cette sorte d'« esperanto » des transactions, détaché des langues naturelles, parlé, codifié et codé dorénavant dans les ordinateurs du monde entier, mérite quelques remarques. Le plus ancien compte en parties doubles qui nous reste vient du XIII^e siècle en Toscane (Lemarchand, 1993 ; Antinori, 2004) ; il comportait déjà un art de l'élosion des énoncés, remplaçant certains mots par leur position sur les livres de compte, et utilisait des sous-entendus signifiés par le seul moyen de places conventionnelles des termes, calés dans la syntaxe ordinaire, et imperceptibles aux non-initiés. L'élosion la plus simple est le remplacement des sujets et des verbes des énoncés par les têtes de pages ou sections. Soumise à ces règles, une ligne d'écriture du compte de Mercedes, la Péruvienne, ouvert par Mohammed pour inscrire la transaction, se présenterait ainsi : la colonne « *doit* » sur la page du compte « client » de Mercedes tient lieu du début de phrase. Dès lors « [Mercedes *doit*] » est signifié sans formulation par la position dans le livre, et le teneur du livre complète à la plume avec des mots : « *à magasin de Mohammed* ».

Cependant, d'un point de vue de linguistique énonciative, le principal problème de signification contre-intuitive vient d'ailleurs. Il tient à deux faits : malgré les apparences, l'énoncé d'opérations n'est pas la relation des protagonistes commerciaux, mais la relation de compte à compte ; ce n'est pas l'opération qui est désignée, mais la relation entre comptes résultant de l'opération. Le verbe « *doit* », bien qu'il soit décliné au présent, ou nominalisé en « *débit* », fonctionne en réalité au passé composé : dans le compte « client » de Mercedes, « *doit* » signifie « a été constituée débitrice » du compte possédé par le magasin de Mohammed, en vertu de l'opération. De même, l'abord encore plus paradoxal du verbe

Date	n°	Compte client de Mercedes, dans le livre de Mohammed			
Mai 2007	17	<i>doit</i> à magasin, pour un sac de tel lot	15,00	<i>avoir</i>	
Date	n°	Compte magasin de Mohammed			
Mai 2007	17	<i>doit</i>		<i>avoir</i> par Mercedes, sac remis de tel lot	15,00
Date	n°	Compte caisse de la famille Mohammed			
Mai 2007	17	<i>doit</i> à compte magasin, pour versement en espèces du prix du sac remis à Mercedes	15,00	<i>avoir</i>	

Traiter toute activité des ménages comme activité de producteurs

L'exigence des collectifs enquêteurs réunis par Saint-Léger et Le Play, traiter toute activité des ménages comme activité de producteurs, venait en alternative critique aux comptabilités nationales naissantes, qui réduisaient les ménages à la fiction de simples consommateurs. La critique est évidemment toujours valable aujourd'hui. Leurs techniques originales, sortes de comptabilités en parties quadruples, décrivant les contextes de mesure et d'évaluation, permettaient d'étendre les recueils par observation directe à des emplois du temps et à des bilans d'interaction bien au-delà des opérations marchandes et institutionnelles, incluant les ressources naturelles, l'abondance sans prix, l'usage et la responsabilité de biens communs, les échanges gratuits, les transactions non monétarisées, etc. Ces points ne sont pas développés ici, voir Baciocchi et David (2006) et Cottureau (2006, 2013 et 2015). Les monographies d'une cinquantaine d'auteurs principaux ont été publiées sous le nom du coordinateur Frédéric Le Play (1855), puis celui de la Société internationale d'études pratiques d'économie sociale (1857-1914).

 NDLR : les références citées dans cet encadré figurent à la fin de l'article, pages 25.

« avoir » et de sa nominalisation en « crédit » tient aux mêmes mécanismes d'éliision. Une paraphrase d'explicitation serait : « *en colonne "avoir", le compte x de Mohammed, par suite de l'opération désignée, a été constitué crédateur du compte y de Mercedes* ».

Quand il s'agit de stock, d'inventaire, de bilan, et non plus de flux, les significations des termes employés dans les comptes bougent encore. Pour des raisons de cohérence arithmétique, « doit » et « avoir », s'éloignent d'un degré supplémentaire de leur sens premier, car ils fonctionnent comme simples marqueurs de « + » et « - », et sont subordonnés à l'arithmétique des inventaires de possession, différente de celle des flux. La formulation elliptique citée plus haut de Sismondi paraphrase ce fonctionnement conventionnel des comptes. Les relations entre comptes étant enregistrées comme s'il s'agissait de relations entre agents, sur le seul mode du « doit » et de

l'« avoir », le philosophe et économiste peut paraphraser, en raccourci, « *ces marchandises sont débitrices de leur valeur à celui qui les possède* ».

Voici, dans le même sens, ce qu'explique le traité de comptabilité agricole du marquis de Dombasle, un agronome expérimentateur très connu en son temps parmi les praticiens. Il a développé une sorte de comptabilité analytique agricole, adaptée aux comptes de ses expérimentations d'exploitation, poussant les calculs des productivités à l'intérieur des subdivisions de culture et d'élevage. Les phrases citées sont teintées d'ironie, comme celles de Sismondi, par l'effet que produit la reformulation en clair du jargon des teneurs de livre. L'ironie comporte aussi une distanciation critique, propre à un horizon historique particulier de ces décennies : ces savants humanistes ressentent l'influence naissante de l'économie politique anglaise comme un abandon de la responsabilité de l'humanité pour son avenir. Les « lois économiques » de l'école d'Adam Smith engagent une vision « fataliste » de l'industrialisation, déplorent-ils, alors qu'une vraie science fondée sur l'expérience découvre des possibilités alternatives entre lesquels les hommes doivent faire des choix. L'abandon commence avec leurs manières de poser les comptes de capital ; « *Lorsqu'un homme ouvre sa comptabilité, écrit De Dombasle, il crée une personne à laquelle il remet toutes les valeurs qui sont sa fortune, si cette comptabilité doit comprendre tout son avoir. Cette personne fictive est le Capital. Du moment que la comptabilité est ouverte, le maître ne se considère plus que comme l'administrateur des choses qui en font l'objet : comme possesseur de ces choses, il est représenté dans ses comptes par le Capital* »⁽⁶⁾. C'est ce genre de présentation de la comptabilité que commente Sismondi, lorsqu'il paraphrase au pied de la lettre l'écriture conventionnelle : « *...Puisque le capital est une idée commerciale, c'est au commerce qu'il faut s'adresser pour en avoir, non une définition, mais une connaissance pratique. Ouvrez les livres de compte d'un négociant, cherchez son bilan, examinez son avoir, cet avoir, il vous le dira lui-même, est son capital. Vous y trouverez d'abord que le compte de marchandises générales lui doit une certaine somme. C'est la valeur de tous les produits qu'il achète pour les revendre, et qui sont l'objet spécial de son commerce. [...] il les regarde comme ses débiteurs, jusqu'au moment où leur dette sera acquittée*

(6) Mathieu de Dombasle, 1863, *Traité d'agriculture : œuvres posthumes, 4^e partie, comptabilité*, Paris, Vve Bouchard-Huzard, cité ici page 236. Ce texte rassemble et reformule légèrement des morceaux publiés à partir 1825, « Extrait de la comptabilité de l'établissement de Roville – Exposé des principes généraux de comptabilité agricole », dans les *Annales agricoles de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole*, vol. 2, p. 335-369. L'expression « *personne fictive* » chez M. de Dombasle était une allusion transparente au concept de personne fictive dans Le Léviathan du philosophe Thomas Hobbes. Elle suggère une sorte de nouveau souverain absolu au compte duquel l'homme « *remet toutes les valeurs qui font sa fortune* ».

par la vente [...]. Vous trouverez ensuite que son moulin, ou son usine, lui doit une certaine somme : c'est la partie de la richesse commerciale qu'il a préparée en forme d'instruments pour aider son industrie ; on l'a nommée le capital fixe, et sous ce nom l'on comprend tout ce qui n'est point l'objet de son trafic, mais qui l'aide à trafiquer... » (Sismondi, 1838, II, p. 389).

À ce stade, l'ombre et le corps se tiennent encore compagnie, nous reviendrons plus loin sur leur détachement avec le thème sismondien du « capital immatériel ». Mais nous verrons d'abord plus concrètement ce qu'est cette langue des livres sur l'exemple de la tenue des comptes de Mohammed (tableau p. 19), en appliquant les prescriptions d'écriture de l'époque, et en les comparant avec un échantillon de tableau ethnocomptable. Cet exercice laisse par ailleurs entrevoir une autre dimension essentielle de l'ethnocomptabilité, non exposée ici : traiter les ménages comme des producteurs, et analyser toute activité de fabrication ou de service faisant entrer des ressources comme s'il s'agissait d'une entreprise. Cette exigence est directement reprise des « études pratiques d'économie sociale » mises au point par l'agronome Albert de Saint Léger et l'ingénieur Frédéric Le Play, utilisée ensuite dans les recherches des collectifs d'enquête successifs (encadré 5).

Le « capital » de Mohammed, en compte standard et en présentation ethnocomptable

Le tableau ci-après montre comment s'écriraient des éléments de comptabilité du commerce de Mohammed. Toutes les entrées sont invisibles au regard des inscriptions officielles, banques, registre du commerce et fiscalité. Les dons des frères, eux, en argent liquide, proviennent de ressources en partie visibles (bénéfices de commerce avec

achats à des grossistes en partie facturés, ou ressources plus ou moins déclarées dans la sous-traitance du bâtiment). En amont, les marchandises sont néanmoins soumises aux impôts indirects, remboursés dans les transactions de la main à la main. Les dons sont étrangers à la philosophie de la comptabilité, mais pourraient néanmoins rentrer dans des cases, avec des détails de flux. Par exemple, la catégorie inorthodoxe des « prêts transformés en dons » correspond à des prêts des frères qui, au vu des premiers résultats de l'emprunteur, ont abandonné l'espoir de remboursement. Ces interactions pourraient être notées en emprunts, puis soldées par annulation de créance. Mais, dans ce cas, si le compte « caisse » est sauf, la signification des opérations ne l'est plus. Le détail de l'utilisation de la voiture accuse un autre aspect de déconnexion des significations en comptes standards. Une estimation rigoureuse selon un seul prix serait impossible, le chiffre figurant ici n'est qu'une indication, il couvre des échanges plus complexes. La voiture, une grosse berline pouvant contenir alternativement la famille élargie ou le stand mobile avec son stock de marchandises, provient d'un achat d'occasion à un ami garagiste, et payée à moitié prix de sa valeur à l'argus. Un bilan de détail devrait accoler des comptes d'un autre ordre : des sortes de comptes de relations d'amitié, mixant, en l'occurrence, des prestations marchandes et des prestations inégales de dons et de contre-dons. Mais dans ce cas, la comptabilité sort de son champ de signification commerciale et devient, pour partie, métaphorique. Une reconnexion des significations exige de sortir d'une logique binaire et de passer aux mises en relation des actes avec leurs références d'évaluation, selon le schéma logique général « a » met « b » en relation avec « c ». Ainsi, l'achat de la voiture à moitié prix de sa valeur à l'argus n'est pas seulement une transaction avec rabais par amitié. Elle est

un épisode où se superposent plusieurs cadres de référence : la logique de rentabilité commerciale qui recherche le bon marché de l'équipement du commerce ambulancier en tablant sur la polyvalence combinée avec l'activité familiale ; le don du garagiste de la moitié du prix du véhicule, sans

Compte capital du commerce de Mohammed à la clôture de la première année, 31 décembre 2007, comptabilité en parties doubles

Actif		Passif	
Actif immobilisé	2 000,00	Capitaux propres	4 339,00
Voiture achetée d'occasion		Prêts des frères à l'entreprise, transformés en dons, et autres dons divers	
Matériel d'achalandage	120,00	Déficit	- 2 559,00
Sous-total immobilisé	2 120,00	Sous-total capitaux propres	1 740,00
Actif circulant		Dettes	
Stocks de marchandises, nul (négatif, puis soldé par dons des frères ou rendu aux fournisseurs)	0,00	Dettes verbales et en liquide aux fournisseurs	400,00
fond de roulement, réduit à la caisse	10,00		
Sous-total de l'actif circulant	10,00	Sous-total des dettes	400,00
Total	2 130,00	Total	2 130,00

contrepartie ; l'entretien d'une amitié durable avec l'ami garagiste, visé comme tel, pouvant justifier l'absence de contrepartie.

Tous comptes faits, le don du garagiste à l'égard de Mohammed est analogue au don de Mohammed à l'égard de la cliente péruvienne. Et la « rentabilité » elle-même déborde des cases de la comptabilité classique. La description passe ici par la considération de l'ensemble des emplois du temps familiaux et de son espace. La voiture fonctionne à temps partiel pour le loisir familial, pour les transports du commerce ambulante et comme entrepôt d'une partie du stock, désencombrant le logement avec l'aide des enfants. On peut encore trouver des cases comptables pour répartir les temps d'utilisation et l'amortissement, entre imputations à l'entreprise et à la famille, ce qui n'est d'ailleurs pas anodin, faisant ressortir l'accroissement de rentabilité avec la diminution d'échelle de l'entreprise : l'équipement de transport arrive à des prix de revient imbattables grâce à la polyvalence d'emploi, grâce aussi à l'aspect productif de la solidarité familiale [voir les vingt-quatre tableaux ethnocomptables sur l'activité productive familiale dans l'ouvrage, *Une famille andalouse* (Cottureau et Marzok, 2012, p. 171-189). À la place des parties doubles sont inscrits pour toute opération, et dupliqués, au minimum, trois éléments. Si les cadres de référence ont donné lieu à appréciation chiffrée en monnaie, tout prix sera au minimum dédoublé entre prix considéré dans l'interaction courante et prix issu de la référence, avec lequel il fait contraste (figurant comme « prix de référence » dans les tableaux avec mesures en monnaie). En outre, contrairement à la comptabilité classique, une règle générale impose de ne jamais mettre les prix à la place des objets, mais de toujours laisser en vis-à-vis les prix et les objets, les services ou les activités qu'ils désignent, en même temps que leurs références – la triangulation se retrouve ici résumée dans un minimum de trois colonnes, en vis-à-vis des descriptions. Ces colonnes rappellent l'ancrage des multiples « valeurs en usage ». Le maintien en lignes de tableaux des liens « objets-prix-références », fait partie des reconnections réalistes « de l'ombre et du corps » appelées par Sismondi. Pour l'exemple de l'achat de la voiture, la notation minimale se présente dans le tableau ci-dessous.

	Débourcé effectif	Cadeau	Prix de référence
Voiture achetée d'occasion, pour le commerce et la famille, valeur à l'argus, 2 000 euros	1 000	1 000	2 000

Ce n'est là que l'extrême minimum. Dans l'exemple des comptes de la voiture, plusieurs autres colonnes de

références sont nécessaires, selon les phases et les points de vue. Une présentation détaillée dans cette direction a été donnée à propos de la multiplication de cadres de référence dans des discussions familiales sur le prix de garde d'un bébé (Cottureau, 2014). On peut noter ici, au passage, comment ce genre de regroupement peut aussi être caractérisé comme une *comptabilité contextuelle*. L'élaboration de synthèses peut opérer des regroupements comparatifs, mais la règle, contrairement à l'institution comptable de droit commercial, est de ne jamais sacrifier les références d'évaluation à la standardisation.

Comptabilité classique et ethnocomptabilité

La recontextualisation des références ne rejette donc pas la comptabilité classique, elle l'englobe dans son environnement d'évaluation, et les retranchements se limitent à adopter des simplifications pratiques et à substituer des catégories effectivement utilisées à des catégories standards. En général, les distinctions opérationnelles du terrain sont plus concrètes, mais traduisibles. La notion de « capital » par exemple, dans le cas du compte de Mohammed, n'y a pas sa place, ses éléments sont désignés par les notions usuelles, « voitures », « matériel », « argent en caisse ». En revanche, beaucoup d'abstractions du commerce demeurent identiques en interne et en comptes standards, « ventes », « stocks », « bénéfiques », « seuil de rentabilité », « déficits », etc. Les classements et les catégories deviennent eux-mêmes affaire d'enquête sur leurs usages, et non de classifications *a priori*. Parmi les restitutions contextuelles, l'une d'elles est d'une importance décisive et ouvre sur l'exploration de nombreuses pratiques sociales familières mais rarement remarquées. Il s'agit de la distinction entre action en cours et action accomplie, mise en avant par l'œuvre d'Alfred Schutz. Ce philosophe avait commencé sa carrière comme cadre de banque, comme Sismondi, mais un siècle plus tard ; il avait parallèlement appartenu au cercle intime des philosophes husserliens et fréquenté l'élite économiste de Vienne. Dans un ouvrage de 1932, il a développé une analyse de la temporalité dans l'action humaine, puis par la suite critiqué à son tour l'irréalisme de la théorie économique (Schutz, 1932 et 1996). Selon lui, celle-ci fait jouer des marionnettes et non des êtres réels (autre version de l'*homo œconomicus*). Le point critique n'est pas l'usage de personnages fictifs en tant que tels, mais le fait que la modélisation de leur action, dans la pratique, les dispense souvent

d'épreuves de réalité, alors même, nuance-t-il, que ce genre d'épreuve est concevable. La démarche que nous

avons expérimentée cherche, en revanche, à systématiser ces confrontations de l'analyse et de la réalité. Pour y parvenir, elle donne une place centrale à la distinction entre différents modes de temporalité : l'intelligibilité de l'action en cours n'est pas la même que celle de l'action accomplie. L'observation méthodique doit être menée à l'encontre de la mémoire courante qui, elle, tend à effacer la compréhension en cours par la compréhension après coup. Le maintien des deux intelligibilités se prolonge dans ce que nous avons résumé comme « *comptes en cours* » et « *comptes rendus* », à distinguer soigneusement puis à confronter sur l'intelligibilité des mêmes interactions (Cottureau, 2012).

L'enjeu de description est lié à un autre aspect encore de l'ethnocomptabilité : il s'agit de prendre au sérieux l'art de la gestion des individus et des unités familiales. Le gouvernement autonome des conduites de vie mérite autant d'attention que la gouvernance des entreprises et autres collectivités. L'ethnographie qui en découle amène les enquêtes à ressembler davantage à des « *audits* » qu'à des recueils statistiques. Pour effectuer l'ethnographie des savoir-faire de conduite de vie, de nouveaux outils ont été nécessaires. La distinction générale entre action en cours, observée sur le vif, et action accomplie, en fait partie, exigeant la coopération des intéressés. Elle est une condition indispensable pour bien saisir les drames et les calculs qui se jouent avec ce que le langage familier appelle fort justement « *joindre les deux bouts* ».

Le « capital immatériel » et la déréalisation du monde

La question du « capital immatériel », comble de la déréalisation du monde économique telle que l'a dépeinte Sismondi, ne se pose qu'indirectement dans le cas de la famille de Mohamed : celle-ci souhaite avoir accès au crédit bancaire mais, faute d'y avoir droit, elle gère en face-à-face ses découverts. Là gît encore tout un monde d'économie peu visible, qui concerne les milieux dépourvus comme les milieux fortunés : le monde des obligations en suspens, dont le traitement bancaire des dettes n'est que la partie émergée de l'iceberg. Sismondi, pour sa part, a démonté le mécanisme et l'originalité de la fiction particulière des échanges commerciaux de dettes, parallèlement aux fictions comptables plus courantes. Il y a fiction et fiction. Les fictions comptables courantes sont élaborées sur des éventualités estimées unilatéralement et souvent peu plausibles. Par exemple, une valeur vénale établie sur une hypothèse de vente aux cours du moment sera démentie s'il y a vente effective entraînée

par une crise. Relèvent de ces fictions, par éventualités incertaines érigées en valeurs fixes, entre autres, les amortissements, les évaluations du capital fixe, les provisions diverses et les anticipations de pertes. Un contemporain de Sismondi, Émile Vincent, ancien négociant genevois, l'un des premiers commentateurs du Code du commerce français, chargé des autorisations de sociétés par action au ministère de l'Intérieur, écrivait sur le même thème : « *le bilan peut être complet et fidèle en un sens et présenter une situation mensongère [...] Le capital du commerçant est dans une fluctuation continue, et celui qu'il semble constater par un bilan est une quantité incertaine et souvent arbitraire, puisque sa réalité dépend de la liquidation sans perte de tous les effets et de toutes les créances qui composent l'actif...* » (Vincens, 1821, p 284-285).

La situation est la même aujourd'hui, les spécialistes le savent bien, et l'énormité des dévaluations soudaines de bilans lors des crises financières est là pour le rappeler au commun des mortels. Le problème, disons-le encore une fois, ne réside pas dans la comptabilité commerciale, mais dans son extension induite comme données premières et comme mesure intégrée. Une mesure scientifique, loin d'accepter l'alignement comptable, se devrait, au contraire, de distinguer les quantités selon leurs bases d'évaluation. C'est une démarche dans laquelle s'était engagé Sismondi en analysant ce qu'il appelle le « *capital immatériel* », libéré de toute contrepartie régulatrice, créant de la richesse fictive *ex nihilo*. La déconnexion ne provient plus seulement d'une réduction drastique des valeurs en usage aux seuls vecteurs échangeables, elle rompt aussi les amarres limitatives entre quantités représentées et quantités échangeables, par le biais d'une indifférenciation des disponibilités réelles et des disponibilités virtuelles. Ce que résume le philosophe en poursuivant sa métaphore : « *On dirait que chaque corps a projeté son ombre dans l'avenir, et que cette ombre est devenue vénale tout aussi bien que le corps* » (Sismondi, 1838, II, p. 486). En clair, sous couvert de débit et de crédit négociable, des engagements sur des biens virtuels deviennent gagés à leur tour sur de simples virtualités, ce qui les rend additionnables dans les bilans et les comptabilités nationales, sans autre régulation possible qu'une influence indirecte par les politiques des nations et leurs organes financiers. Sans entrer ici dans les détails de son analyse, il est suggestif d'évoquer la persistance du problème avec, par exemple, un ouvrage de Maurice Allais de 1999, sur les crises à venir : considéré à son tour comme prophétique, ce dernier établissait une argumentation identique à celle de Sismondi : le crédit rend

« irrémédiable » l'impuissance de la régulation, en raison de la « *création ex nihilo* » de pouvoir d'achat par le crédit⁽⁷⁾.

Conclusion : une simplicité à conquérir

L'ambition de la démarche ethno-comptable, « prendre en compte ce que les gens prennent en compte » et décrire leurs évaluations, se trouve aujourd'hui dans une posture paradoxale. Son énoncé est tellement simple et évident que l'on se demande pourquoi il n'indique pas un domaine courant d'investigations en sciences sociales. Cependant, la présentation des résultats d'enquête ethno-comptable, pour l'instant, n'est pas simple à élaborer ni à faire comprendre. Où réside l'obstacle ? Il me semble qu'il s'explique par deux siècles de mauvaises habitudes académiques. Déjà, aux yeux de Sismondi et de ses

contemporains, l'économie politique anglaise était restée hors du mouvement scientifique, parce qu'elle procédait par a priori, qu'elle demeurait normative, qu'elle était confinée à un discours de salons courtisans et que, contrairement aux sciences de la nature, elle n'avait pas eu le courage de pratiquer l'enquête directe pour constituer ses données, indépendamment des communications intéressées des États et des entreprises. La situation n'a guère changé depuis. John Dewey l'a rappelé dans sa *Théorie de l'enquête*⁽⁸⁾. Aujourd'hui, la société toute entière a naturalisé comme des évidences ces façons réductrices de représenter la vie économique. Si bien qu'en réalité, « prendre en compte ce que les gens prennent en compte » relève d'une simplicité à conquérir, car elle présente les caractères d'une désintoxication.

(7) « L'absence irrémédiable de régulation des économies modernes résulte essentiellement de trois facteurs fondamentaux en conjonction avec les perversions actuelles du système de crédit : la création de monnaie et le pouvoir d'achat ex nihilo par le système du crédit ; le financement d'investissements longs avec des fonds empruntés à court terme ; le financement de la spéculation avec des fonds créés ex nihilo par le système bancaire » (p. 183).

(8) Dewey J., 1967, chapitre 24 : à ses yeux, la science sociale, notamment l'économie, n'existe pas encore, car, pour exister, l'une des conditions est qu'une communauté scientifique contrôle la constitution des faits par l'enquête directe, et ne se contente pas d'admettre comme données celles que publient les institutions publiques et privées.

- Allais M., 1999, *La Crise mondiale d'aujourd'hui. Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, Paris, Clément Juglar.
- Antinori C., 2004, La contabilità pratica prima di Luca Pacioli: Origine della Partita Doppia, *De computis, Revista Española de Historia de la Contabilidad*, Diciembre, n° 1.
- Baciocchi S., David J., 2006, *Frédéric Le Play. Éléments d'épistémologie et de science sociale*, Paris, Société d'Économie et de Science sociale, 2007, en particulier, commenté par Alain Cottureau, le texte d'ethno-comptabilité de Le Play portant sur le marché mondial du cuivre, sous le titre « Coutumes observées à l'occasion de la vente des minerais », p. 147-155.
- Burch R. W., 1991, Valency, Adicity, and Adity in Peirce's MS 482, *Transactions of the Charles S. Peirce Society* 27, n° 2, p. 237-44.
- Cottureau A., 2015, « Une famille andalouse... », dossier de discussion sur l'anthropologie de l'évaluation exposée dans le livre, avec trois articles de Alain Cottureau, Virginie Tournay, Nathalie Zaccai-Reyners, et *SociologieS*, revue en ligne.
- Cottureau A., 2014, Contextualiser dans un monde auto-interprétant : quel prix pour la garde d'un bébé ? Un exemple d'anthropologie de l'évaluation, ou « ethnocomptabilité », in Brayard F. (dir.), *Des contextes en histoire*, Paris, Bibliothèque du Centre de recherche historique, p. 123-150.
- Cottureau A. 2012, *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchène.
- Cottureau A., 1995, L'embauche et la vie normative des métiers durant les deux premiers tiers du XIX^e siècle français, *Les cahiers des relations professionnelles*, n° 10, réédité en 2011 sur le même site.
- Cottureau A., 1987 [réédition 2011], L'intercompréhension en approche sociohistorique : l'exemple du faire-un-précédent, in Tanguy L., Gilain C. (dir.), *De l'ethnométhodologie aux approches sociohistoriques*, Paris, 1987, p. 45-62. Disponible sur le site Internet : <http://cems.ehess.fr/index.php?2631>
- Davis F., 1959, The cabdriver and his fare: Facets of a fleeting relationship, *American Journal of Sociology*, 65(2), p. 158-165.
- Descombes V., 1996, *Les institutions du sens*, Paris, Éditions de Minuit.
- Dewey J., 1967, *Logique, la théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France, traduction de *Logic, the theory of inquiry*, 1938.
- Dewey J., 1952, *Theory of valuation*, Chicago, University of Chicago.
- Dombasle M. (de), 1863, *Traité d'agriculture : œuvres posthumes, 4^e partie, comptabilité*, Paris, Vve Bouchard-Huzard.
- Dombasle M. (de), 1825, Extrait de la comptabilité de l'établissement de Roville ; exposé des principes généraux de comptabilité agricole, *Annales agricoles de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole*, vol. 2, p. 335-369.
- Gramain A., Weber F., 2001, *Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique*, Genèses, n° 44, p. 127-144.

- Guerrien B., 2002, *Dictionnaire d'analyse économique, microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Paris, La découverte. 3^e édition.
- Lemarchand Y., 1993, *Du dépérissement à l'amortissement. Enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*, Nantes, Ouest éditions.
- Le Play F. (dir.), 1855, *Les ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Imprimerie impériale.
- Orléan A., 2011, *L'empire de la valeur, Refonder l'économie*, Paris, Le Seuil.
- Pacioli L., 1494, *Summa de Arithmetica, Geometria, Proportioni et Proportionalita*. Venise, Traduction, 1975, Haulotte R., Stevelinc E., Vesoul K., Pragnos.
- Pareto V., 1895-1896, *Cours d'économie politique*, Lausanne, F. Rouge, Paris, Pichon.
- Peneff J., 1995, Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain. L'exemple des professions de service, *Sociétés contemporaines*, n° 21, p. 11-138.
- Schutz A., 1996, *Political economy: Human conduct in social Life*, Collected Papers, vol. 4, La Haye, Martinus Nijhoff, p. 93-105 (manuscrit original de 1936).
- Schutz A., 1932, (rééd 1974) *Der sinnhafte aufbau der sozialen welt: Eine einleitung in die verstehenden soziologie*, Vienna: Springer ; Frankfurt, Suhrkamp.
- Sismondi J.-C. L. Simonde (de), 1837-1838, *Études sur l'économie politique*, Paris, Treuttel et Würtz, 2 volumes.
- Société internationale des études pratiques d'économie sociale, 1857-1914, *Les Ouvriers des deux mondes...*, Paris, Société internationale des études pratiques d'économie sociale.
- Stark D., 2009, *The sens of dissonance. Accounts of worth in economic life*, Princeton, Princeton University Press.
- Supiot A., 2010, *L'esprit de Philadelphie – La justice sociale face au marché total*, Paris, le Seuil.
- Vatin F. (dir.), 2009, *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Veron E., 1987, *La sémosis sociale — Fragments d'une théorie de la discoursivité*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- Vincens É., 1821, *Exposition raisonnée de la législation commerciale et examen critique du Code de commerce*, Tome 1, Paris, Barrois.
- Weber F. (dir.), 2011, « Calculs économiques », *Genèses* vol. 84, n° 3, p. 2-5.
- Weber F., 1998, *L'honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XX^e siècle*, Paris, Belin, 1998.